

J'ai le plaisir de vous faire part de ma candidature aux élections cantonales de mars 2011 sur le canton de Tarbes 2 qui regroupe les quartiers du Clauzier, Bel Air, Mouysset, Ormeau, Figarol, Foirail et une partie du centre ville. Candidat du Mouvement Démocrate, je suis à l'écoute des besoins, des revendications et des exigences de chacun afin de tenter d'améliorer notre vie quotidienne. Ma candidature est avant tout portée par le désir de servir les autres. Je souhaite construire avec vous un département dynamique, innovant et solidaire.

Etre Conseiller Général, c'est choisir de défendre les intérêts collectifs et assurer un lien de proximité entre les habitants et la collectivité départementale. C'est aussi proposer dans le cadre des compétences du Conseil Général des solutions adaptées à chacun, notamment dans le domaine de l'action sociale et sanitaire qui doit rester la priorité politique et budgétaire. Nous devons proposer des structures facilitant le lien social entre tous, en utilisant les services de proximité (réseau d'assistantes maternelles, aide aux personnes âgées et handicapées) mais aussi les commerces de quartier. Il est nécessaire d'encourager l'implantation et de faciliter la transmission des petits commerces qui sont eux aussi les garants d'un lien social.

Etre Conseiller Général, c'est aussi se préoccuper de la scolarité de nos enfants. Ma sensibilité professionnelle vous assure de mon entier engagement dans la restructuration des bâtiments de nos collèges dont la charge incombe au Conseil Général. Donner un cadre d'étude agréable à nos enfants c'est leur permettre de s'épanouir dans leur scolarité. Le canton de Tarbes 2 accueille deux collè-

ELECTIONS CANTONALES 2011 20 et 27 mars 2011 Canton Tarbes 2



Jérôme GINER

ges : Desaix et Voltaire. Ceci passe également dans l'application de la loi de février 2005 qui prévoit l'accueil des collégiens handicapés dans leur établissement de secteur. Enfin la gestion des personnels Techniciens, Ouvriers et de Services qui interviennent dans les collèges reste une compétence qui permet de traiter avec la proximité nécessaire la mise à disposition d'un personnel qualifié au service de l'Education nationale. Il est primordial d'être à l'écoute de leurs préoccupations afin que leur statut de membre de

la communauté éducative soit perçu et accepté de tous.

Etre Conseiller Général, c'est enfin améliorer nos routes et nos transports. Ceci est primordial dans notre département au vue de sa géographie et de sa vocation touristique. Il faut continuer de penser l'équipement routier et les dessertes de transport comme service public de proximité pour les Hauts-Pyrénéens mais aussi comme élément d'attractivité de notre territoire.

Jérôme GINER et sa remplaçante Christine LAGONELLE



Jérôme GINER a 33 ans, il exerce la profession de Conseiller principal d'éducation au Lycée Sixte Vignon. Il vit avec son épouse au quartier Bel Air et ses deux enfants sont scolarisés à l'Ecole Voltaire. Jérôme GINER est engagé dans la vie sportive : il est Président du Comité départemental de basket-ball et membre du Comité Olympique et Sportif des Hautes-Pyrénées. Il est également très impliqué dans la vie éducative en tant que vice-président départemental de la PEEP.

Christine LAGONELLE a 45 ans, elle est institutrice à l'Ecole Ormeau-Figarol. Mariée et mère de deux enfants, elle s'implique dans la vie sportive de Tarbes en entraînant les jeunes de l'UAT-Stado Athlétisme au Stade Maurice Trélut. Membre du MoDem depuis plusieurs années, elle a décidé de s'engager dans ces élections cantonales pour défendre la qualité de l'enseignement mise à mal par les récentes mesures gouvernementales et les dépenses municipales inopportunes.

MOUVEMENT
DEMOCRATE

Mes engagements :

Une action sociale locale forte : avec la réforme des collectivités locales en 2014, le département va devenir une composante dépendante de la région. Pour ma part je militerai pour que les décisions à caractère social soient toujours prises au niveau départemental. La proximité est essentielle à la juste répartition des minima sociaux, au traitement des problèmes d'insertion, et pour apporter des réponses adaptées aux besoins des personnes âgées et handicapées.

Le traitement des déchets : alors que chacun sait que les déchets sont une matière à valoriser, le Conseil Général a pris beaucoup de retard dans le traitement de ce dossier. Je m'engage dans le cadre du schéma départemental de traitement des déchets, à demander la fermeture de la décharge de Bénac au plus tard en 2016. Les récentes initiatives du Syndicat mixte de traitement des déchets nous semblent aller dans le bon sens, avec l'ouverture d'une usine de traitement bio-mécanique à Bordères/Echez, la recherche d'un nouveau site d'enfouissement, et la création d'un centre départemental de tri sélectif. Pour le moment ce ne sont que des déclarations, il est temps de passer aux actes.



Il faut aider les commerces de proximité qui sont un élément important de lien social dans les quartiers.

Le maintien de l'Hôpital à Tarbes : le projet de fermer les hôpitaux de Tarbes et de Lourdes pour construire un nouvel hôpital à Lanne est une aberration. Je me battrais pour que Tarbes conserve un service public de santé de qualité. Je ne comprends pas l'attitude du Maire de Tarbes, Gérard Trémège, et de la conseillère générale de Tarbes 2, Chantal Robin-Rodrigo qui militent pour un nouvel hôpital à Lanne. Ce projet serait un désastre sur



Tarbes doit garder son hôpital. Sa fermeture pour faire un nouvel hôpital à Lanne serait une énorme erreur.

un plan médical et financier. Les dernières pistes qu'ouvre l'Agence régionale de santé appellent à la vigilance.

La construction de la rocade nord dans la foulée de la rocade nord-ouest dont les travaux devraient commencer fin 2011. Il faut s'inscrire dans une logique de continuité des tracés avec l'objectif de mieux réguler les flux routiers dans Tarbes et ainsi faire prévaloir une meilleure qualité de vie urbaine.



L'école, comme le logement et la santé, fait partie des éléments essentiels de la vie. Il ne faut pas accepter la diminution de ses moyens pour nos enfants.

La défense de la cause du sport : les Hautes-Pyrénées sont une terre de sports. Le sport fait partie de son identité et de sa culture. Il faut conduire une vraie politique des infrastructures sportives. Le Conseil Général se doit d'en être le moteur, en s'appuyant sur les clubs et les comités départementaux. A ce propos, il est incompréhensible que notre département ne soit pas doté d'un centre d'hébergement pour sportifs ou encore d'un site multisports permettant d'accueillir des compétitions d'envergure. Je me battrais en ce sens pour ancrer les Hautes-Pyrénées dans sa culture du sport et du bien être.